

**Publication du poste de chef d'établissement
du collège Sacré-Cœur – La Roche-sur-Yon
à pourvoir au 1er septembre 2024**

**Collège sous tutelle diocésaine
de l'Enseignement catholique de Vendée**

Présentation de l'établissement

Collège Sacré-Cœur – LA ROCHE-SUR-YON

Etablissement sous contrat d'association.

Collège de 676 élèves à la rentrée 2023 ; 24 divisions.

6 classes de 6° / 6 classes de 5° / 6 classes de 4° / 6 classes de 3°

Propositions :

Langues vivantes : anglais, allemand, espagnol. Classe bilingue allemand.

Langue ancienne : latin.

Pastorale : heure de catéchèse en 6^{ème}-5^{ème} ; diverses propositions de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Section sportive scolaire foot (garçons et filles).

Restauration scolaire sur site.

Situation géographique : zone urbaine – centre de la Vendée.

Renseignements complémentaires sur le collège : [site](#)

Candidature

Candidature (lettre de motivation, curriculum vitae) à adresser à
M. le Directeur diocésain – DEC Vendée

par mail uniquement à : contact@ddec85.org avant le 23 février 2024.

Parmi les compétences attendues :

- Formation de chef d'établissement validée ou en cours.
- Une expérience confirmée sur un poste de chef d'établissement ou de directeur adjoint.

Processus de nomination d'un chef d'établissement du 2nd degré

1. Recueil et étude des candidatures.
2. Première sélection des candidatures sur dossier ⁽¹⁾.
3. Entretiens des candidats par un jury.
4. Etude en Conseil de Tutelle pour donner l'agrément au candidat, sur le poste de chef d'établissement.
5. Nomination par le Directeur diocésain.
6. Présentation du nouveau chef d'établissement à la communauté éducative.

(1) Tous les candidats recevront réponse en fin de processus de recrutement.